

La vie du Master 2 Professions Juridiques du Sport



Association Lex Sportiva

Anciens du Master 2
Professions Juridiques du Sport
Université de Bourgogne

associationlexsportiva@gmail.com

Le Master II « Professions juridiques du sport » forme depuis 2005 des juristes spécialisés dans le domaine sportif, lesquels sont de plus en plus sollicités par les divers acteurs du sport, qu'il s'agisse des clubs, des fédérations, nationales et internationales, des sportifs ou encore des autorités publiques.

Afin de s'adapter au mieux aux exigences particulières de ce secteur d'activité, le Master a évolué afin de créer des relations pérennes avec le milieu professionnel dans lequel les étudiants seront appelés à évoluer.

Dans cette perspective, le Master accueille depuis la rentrée universitaire 2017, en plus des étudiants en formation initiale, des étudiants en **contrat d'apprentissage**, en contrat de professionnalisation ou encore en période de professionnalisation.

Par ailleurs, si la formation se déroule sous la forme de cours dispensés par des universitaires, elle est en outre largement constituée par des **séminaires** animés par des professionnels spécialisés dans les secteurs concernés (avocats, magistrats, conseils en matière sportive, responsables de clubs professionnels, représentants de différentes institutions et entreprises dans le domaine sportif ...).

En outre, tout au long de l'année universitaire, des **projets pédagogiques** obligatoires personnels et collectifs sont réalisés par les étudiants soit sous la forme d'**ateliers** portant sur des thèmes imposés, soit dans le cadre de « **cliniques du droit** » portant sur des questions soumises par les institutions sportives et/ou publiques partenaires du Master.

Ce contact avec les professionnels est également permis par l'organisation de **visites** sur les lieux des principales institutions sportives en France et à l'étranger à l'occasion desquelles les étudiants assistent à des conférences présentées par les membres de ces diverses institutions : CNOSF, Fédération française d'escrime, club de l'Olympique Lyonnais, club de Reims, Tribunal Arbitral du Sport, UCI, UEFA ...

Enfin, les **associations des étudiants** du Master font également vivre la formation par l'organisation de nombreux événements tout au long de l'année universitaire.

Tout d'abord, certains anciens du Master ont développé de manière particulièrement dynamique une association regroupant les étudiants de chaque promotion, la **Lex Sportiva**, qui participe aux jurys de sélection des nouveaux étudiants et à la remise des diplômes, offre aux étudiants du Master un soutien constant et un réseau particulièrement efficace et organise chaque année des manifestations autour des problématiques d'actualité en droit du sport, notamment sous la forme des cafés juridiques :

- le 27 mars 2015, un café juridique a porté sur le thème du **dopage dans le sport amateur** en présence de Cécile CHAUSSARD, co-directrice actuelle du Master, Loïc BUET, alors juriste de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage et membre de l'Association Lex Sportiva, et Anne-Sophie THEBAULT, Directrice Juridique et Administrative de la Fédération Française d'Athlétisme
- le 7 avril 2016, un café juridique a porté sur le thème des **paris sportifs** en présence de Gérard SIMON, directeur du Master et du Laboratoire de droit du sport de Dijon, de Laetitia KLEMISCH, Juriste-enquêteur de l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne et membre de l'Association Lex Sportiva et de Cécile MANTEL, Responsable juridique de la Fédération française de Handball ;
- le 17 mars 2017, un café juridique a porté sur le thème des **partenaires sociaux dans le sport** en présence de David JACOTOT, co-directeur actuel du Master, de Camille DELZANT, Juriste à l'Union Nationale des Footballeur Professionnel et Membre de l'Association Lex Sportiva et de Lola PIERRÈS, Déléguée Générale Syndicat National des Administratifs et Assimilés du Football
- le 23 mars 2018 se tiendra le :



Ensuite, chacune des promotions du Master fait vivre durant l'année universitaire une association qui a pour mission de développer un esprit de promotion grâce à l'organisation de rencontres sportives et de conférences sur des thèmes d'actualité ainsi que par la recherche d'un parrain prestigieux.

L'association du Master de la **promotion 2016-2017** a ainsi eu l'honneur d'avoir pour parrain **Jean-Michel AULAS**, président du prestigieux club de football de l'Olympique Lyonnais.

L'association de la promotion AULAS a par ailleurs participé à l'organisation de deux conférences :

LE STATUT DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU
"ENTRE DROIT ET PRATIQUE, QUELLE PROTECTION POUR LES SPORTIFS ?"

AUDREY DEROIN
BAKARY DIABIRA

- CONFÉRENCE - DÉBAT -
LE MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 18H
AU PÔLE ÉCONOMIE - GESTION
AVEC LA PARTICIPATION DE

M. Gérard SIMON
Professeur à l'Université de Bourgogne
Directeur du Laboratoire de Droit du Sport

M. Frédéric DELANNOY
Actuel DTN du sport en entreprise
Ex responsable du haut niveau au cabinet ministériel de Valérie Fourneyron

UBFC UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
UB UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
LDS Laboratoire de Droit du Sport
Dijon

> conférence-débat



LA RÉGULATION DU MARCHÉ DES JEUX EN LIGNE

PROBLÉMATIQUES JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES

Mardi 7 Mars 16h/18H

Amphithéâtre Bachelard - Faculté de Droit - 4 Boulevard Gabriel 21000 Dijon

GÉRALD SIMON

Professeur de droit public
l'Université de Bourgogne

Présentation des pouvoirs de régulation des autorités administratives indépendantes

CHARLES COPPOLANI

Président de l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne

La régulation en France par l'ARJEL d'un marché économique ayant une dimension internationale

MIREILLE FAUGÈRE

Conseillère Maître à la Cour des Comptes

Présentation du rapport de la Cour des comptes sur la régulation des jeux d'argent et de hasard (octobre 2016)



L'association du Master de la **promotion 2017-2018** a pour sa part l'honneur d'avoir pour parrain **Maître Juan de Dios CRESPO**, avocat spécialisé en droit du sport au niveau international.



L'association a par ailleurs participé à l'organisation d'une conférence :

— CONFÉRENCE —
DÉBAT

L'évolution du statut des sportifs handisports

En présence de
Marianne BUSO et Trésor MAKUNDA



MARDI 16 JANVIER 2018 à 18h
Université de Bourgogne - 1er étage côté Lettres
Amphithéâtre Bachelard (accessible en fauteuil)